



## Eté 2023

Les Accueils de Loisirs (ALSH) du territoire accueillent vos enfants de 3 à 13 ans. Quatre d'entre eux fonctionnent cet été : Athée-sur-Cher, Bléré, Luzillé et Saint-Martin-le-Beau.

Un Accueil Passerelle (spécifique 11-13 ans) existe à Bléré et à St Martin le Beau.

Les ALSH organisent aussi des séjours. Ce sont des mini-camps de 3 à 5 jours adaptés à la tranche d'âge de votre enfant. Une plaquette spécifique sera distribuée aux enfants dans les écoles à partir du CP.

### Période d'ouverture :

- Les ALSH situés à Luzillé et Saint-Martin-le-Beau fonctionneront du 10 Juillet au 4 Août,
- L'ALSH situé à Bléré sera ouvert du 10 au 28 Juillet, puis du 16 Août au 1er Septembre,
- L'ALSH situé à Athée-sur-Cher fonctionnera du 10 Juillet au 31 Aout.

### Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font à la semaine complète, dans la limite des places disponibles. Une inscription à la journée est possible uniquement pour l'ALSH Passerelle 11-13 ans (Bléré et Saint-Martin-le-Beau) et pour l'ALSH situé à Athée-sur-Cher.

Ces inscriptions auront lieu en ligne, du 9 Mai au 9 Juin.

**Attention ! Pour pouvoir effectuer une demande de réservation, un dossier dématérialisé doit être créé au préalable.**

Cette création peut être réalisée dès maintenant. Pour cela, merci de contacter :

- Pour les sites de Bléré, Luzillé et Saint-Martin-le-Beau : La Communauté de Communes Autour de Chenonceaux – Bléré Val de Cher 02.47.23.58.63  
[enfance@cc-autourdechenonceaux.fr](mailto:enfance@cc-autourdechenonceaux.fr)
- Pour l'ALSH d'Athée-sur-Cher : Le Club Loisirs et Culture 02.47.50.27.10  
[club-loisirs-culture-athee@orange.fr](mailto:club-loisirs-culture-athee@orange.fr)

Pour plus d'informations, vous trouverez, sur le site internet de la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux – Bléré Val de Cher ([cc-autourdechenonceaux.fr](http://cc-autourdechenonceaux.fr)), le règlement de fonctionnement commun à tous les ALSH, avec les grilles tarifaires, ainsi que le Projet Pédagogique de chaque structure.





## Eté 2023

Les Accueils de Loisirs (ALSH) du territoire accueillent vos enfants de 3 à 13 ans. Quatre d'entre eux fonctionnent cet été : Athée-sur-Cher, Bléré, Luzillé et Saint-Martin-le-Beau.

Un Accueil Passerelle (spécifique 11-13 ans) existe à Bléré et à St Martin le Beau.

Les ALSH organisent aussi des séjours. Ce sont des mini-camps de 3 à 5 jours adaptés à la tranche d'âge de votre enfant. Une plaquette spécifique sera distribuée aux enfants dans les écoles à partir du CP.

### Période d'ouverture :

- Les ALSH situés à Luzillé et Saint-Martin-le-Beau fonctionneront du 10 Juillet au 4 Août,
- L'ALSH situé à Bléré sera ouvert du 10 au 28 Juillet, puis du 16 Août au 1er Septembre,
- L'ALSH situé à Athée-sur-Cher fonctionnera du 10 Juillet au 31 Aout.

### Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font à la semaine complète, dans la limite des places disponibles. Une inscription à la journée est possible uniquement pour l'ALSH Passerelle 11-13 ans (Bléré et Saint-Martin-le-Beau) et pour l'ALSH situé à Athée-sur-Cher.

Ces inscriptions auront lieu en ligne, du 9 Mai au 9 Juin.

**Attention ! Pour pouvoir effectuer une demande de réservation, un dossier dématérialisé doit être créé au préalable.**

Cette création peut être réalisée dès maintenant. Pour cela, merci de contacter :

- Pour les sites de Bléré, Luzillé et Saint-Martin-le-Beau : La Communauté de Communes Autour de Chenonceaux – Bléré Val de Cher 02.47.23.58.63  
[enfance@cc-autourdechenonceaux.fr](mailto:enfance@cc-autourdechenonceaux.fr)
- Pour l'ALSH d'Athée-sur-Cher : Le Club Loisirs et Culture 02.47.50.27.10  
[club-loisirs-culture-athee@orange.fr](mailto:club-loisirs-culture-athee@orange.fr)

Pour plus d'informations, vous trouverez, sur le site internet de la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux – Bléré Val de Cher ([cc-autourdechenonceaux.fr](http://cc-autourdechenonceaux.fr)), le règlement de fonctionnement commun à tous les ALSH, avec les grilles tarifaires, ainsi que le Projet Pédagogique de chaque structure.

